

**Associations / Office de Tourisme  
 Ensemble, assurons la promotion  
 de vos animations !**



**Affichage numérique  
 partagé dans nos  
 bureaux d'accueil**



**vos affiches papier dans 2 panneaux  
 à Châteauneuf et à Jargeau**



**diffusion au guichet  
 de vos flyers et vos programmes**

# Votre association organise des fêtes, manifestations et animations...

- ❖ Pour les enfants, marionnettes, cirque, ateliers...
  - ❖ Carnavals, défilés, cortèges, parades...
    - ❖ Animations de Pâques, Halloween, Noël...
- ❖ Découvertes accompagnées, sorties nature, ...
  - ❖ Manifestations nocturnes, son et lumière, feux d'artifice...
    - ❖ Brocantes, vide-greniers, marchés du terroir...
- ❖ Fêtes locales, spectacles de rue, dégustations et gastronomie...
  - ❖ Expositions, démonstrations d'artisanat, animations insolites...
    - ❖ Concerts, cinémas de plein air, festivals...
- ❖ Rassemblements de bateaux, autos, meetings, modélisme, rallyes...
  - ❖ Animations dans les monuments, parcs et jardins, visites de ville...
    - ❖ Fêtes historiques, tradition et folklore...

**Nous vous aidons à assurer leur promotion...**

**[tourisme@valdeloire-foretdorleans.com](mailto:tourisme@valdeloire-foretdorleans.com)**



**Office de Tourisme Intercommunal**

@loire.et.foret



**Bureau d'accueil de Châteauneuf-sur-Loire**

3 place Aristide Briand - Tél. 02 38 58 44 79

ouvert du **Mardi au Samedi** : 10h-12h30 & 14h-17h30  
Dimanche & jours fériés en Juillet & Août : 10h-12h30

**Bureau d'accueil de Jargeau**

La Chanterie - Bd Carnot - Tél. 02 38 59 83 42

ouvert du **Mercredi au Samedi** :  
10h-12h30 & 14h-17h30

Conformément à la "loi informatique et libertés" du 06/01/1978 et au nouveau RGPD du 25/05/2018, vous disposez d'un droit d'accès à vos données. Vous pouvez demander à les consulter, les modifier ou les supprimer en écrivant à [RGPD-OT145110@orange.fr](mailto:RGPD-OT145110@orange.fr).

# Des infos précises & fournies à temps = une communication optimum !

## Pour notre édition mensuelle : L'OT Infos

Quand ?

Quelles infos ?

**AVANT LE 15** DU MOIS PRÉCÉDENT

la date, le lieu, l'horaire,  
et **impérativement** un numéro de 

**Les + des adhérents**

**+ vous nous fournissez un descriptif et vos tarifs, nous les publierons également,**  
**+ vous recevez tous les mois l'OTInfos par @ et vous pouvez le transférer à vos adhérents.**

## Pour le site web : [www.valdeloire-foretdorleans.com](http://www.valdeloire-foretdorleans.com)

Quand ?

Quelles infos ?

**AU PLUS TÔT** et au plus tard 2 semaines avant

la date, le lieu, l'horaire et  
**impérativement** un numéro de 

à nous transmettre sur [tourisme@valdeloire-foretdorleans.com](mailto:tourisme@valdeloire-foretdorleans.com)

**Les + des adhérents**

**+ publication de votre descriptif et de vos tarifs,**  
**+ votre photo JPEG en format paysage (horizontal), elle illustrera votre manifestation sur notre site.**

## Pour les bureaux d'accueil & l'affichage

Quand ?

Quels supports ?

**Au plus tard le SAMEDI MIDI** pour un affichage  
au plus tard sur les 2 sites le mercredi suivant

- des programmes, tracts, flyers pour les guichets
- 3 affiches papier pour les affichages extérieurs
- 1 affiche JPEG en format portrait (vertical) pour les affichages numériques

**Les + des adhérents**

**+ affichage prioritaire si les espaces sont limités**  
**+ fournissez votre information au plus tôt : en fonction des espaces disponibles, l'affichage pourra se faire 2 semaines à l'avance.**

# Rejoignez-nous en adhérant à l'OT



...et ainsi bénéficier d'une meilleure promotion de vos manifestations.

Pour les associations de la  
Communauté de Communes des Loges

**Cotisation 2020 : 30€**



## Bulletin à compléter et à retourner à l'Office de Tourisme

Organisateur

Nom de l'association

Président(e)

Nom

Prénom

Téléphone portable

Téléphone fixe

Email

Adresse postale

Code postal

Ville

Envoi par email du bulletin mensuel **OTINFOS** à l'association :

Contact

Nom

Prénom

Téléphone contact public

Téléphone à ne pas diffuser

Email de l'association

Nombre d'adhérents à qui l'association transférera le bulletin chaque mois : \_\_\_\_\_

**NB : Transfert autorisé uniquement pour les associations adhérentes**

Merci de joindre votre chèque de cotisation de **30€**  
à l'ordre de **l'OTI Val de LOIRE & FORET d'Orléans**.  
L'OT vous enverra par email un reçu de cotisation  
pour votre comptabilité.

Date et signature :

Tampon de l'association